

**Plan d'action de
développement
durable**

**2023
2028**

Table des matières

3

Message du président-directeur général

4

L'organisation en bref

6

Chiffres clés en matière de développement durable

7

Principales contributions au développement durable

9

Analyse de l'environnement

12

Actions de développement durable

23

Tableau synoptique

26

Annexes

Message du président- directeur général

Les changements climatiques constituent un enjeu important pour l'économie québécoise. Ainsi, la transition énergétique, le développement durable et l'intégration des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) s'imposent aujourd'hui comme un incontournable pour les entreprises.

Cette transition vers une économie durable verra les besoins en accompagnement décuplés. C'est pourquoi Investissement Québec entend accélérer son action auprès des entreprises pour les soutenir et contribuer à faire du Québec un leader sur bien des fronts, mais surtout un leader de l'économie verte.

Notre plan d'action de développement durable 2023-2028 s'inscrit dans la continuité des actions que nous avons menées, dont la mise en place de pratiques écoresponsables, pour accompagner les entreprises dans la réduction de leur empreinte environnementale. Par ailleurs, nous poursuivons le développement des secteurs prioritaires, dont celui des technologies propres, qui favorisent la décarbonation et la croissance verte de l'économie du Québec.

En tant qu'acteur de changement dans ce virage, nous intégrons les facteurs ESG dans nos nouvelles interventions financières. Nous encourageons aussi les entreprises à saisir les opportunités que présente la prise en compte de ces facteurs dans leurs activités.

Nous continuerons de promouvoir l'approvisionnement local, qui constitue un formidable levier de développement économique pour les régions et pour l'ensemble du Québec et une source importante de réduction de l'empreinte carbone des entreprises.

Finalement, nous poursuivons nos efforts dans nos pratiques internes et auprès de nos employées et employés pour faire d'Investissement Québec une organisation toujours plus responsable.

Le président-directeur général,

Original signé

Guy LeBlanc



An aerial, high-angle photograph of a large, curved plaza. The plaza is paved with light-colored tiles and features a grid of dark lines that create a series of interconnected triangles and polygons. Numerous people are scattered across the plaza, some walking, some standing in small groups, and some sitting. The overall scene is bright and open, with a curved edge on the right side of the image. The text 'L'organisation en bref' is overlaid on the left side of the image.

L'organisation en bref

L'organisation en bref

Mission

La Société a prioritairement pour mission, tant dans ses activités propres que dans l'administration de programmes ou dans l'exécution d'autres mandats que lui confie le gouvernement ou le ministre, de participer activement au développement économique du Québec conformément aux grandes orientations du gouvernement en cette matière. Elle vise à stimuler l'innovation dans les entreprises, l'entrepreneuriat et le repreneuriat ainsi que la croissance de l'investissement et des exportations et à promouvoir notamment les emplois à haute valeur ajoutée dans toutes les régions du Québec.

Pour accomplir cette mission, la Société soutient la création et le développement des entreprises de toute taille par des services-conseils aux entrepreneurs et d'autres mesures d'accompagnement, notamment technologiques, ainsi que par des solutions financières adaptées et des investissements, et ce, en cherchant à présenter une offre complémentaire à celle de ses partenaires.

La Société a, de plus, pour mission de fournir au ministre l'appui nécessaire au Québec, ailleurs au Canada et à l'étranger, à la mise en œuvre des politiques, des stratégies de développement et des programmes qu'il établit ainsi que des autres mesures qu'il prend, notamment en matière de commerce et de prospection d'investissements étrangers.

La Société accomplit sa mission dans une perspective de développement durable en favorisant le respect de l'environnement et l'atteinte des objectifs du gouvernement en matière d'électrification de l'économie et de lutte contre les changements climatiques.

Vision

Être un partenaire incontournable de la croissance des entreprises et d'une économie québécoise innovante, inclusive, ouverte et durable en étant le principal levier de l'action économique du gouvernement.

Valeurs

Audace : Nous défendons les idées créatives et prenons les risques nécessaires pour innover.

Collaboration : Ensemble, nous trouvons des solutions et passons à l'action.

Engagement : Nous sommes ambitieux, nous nous investissons avec énergie, nous développons notre talent et le mettons au service de nos clients.

Chiffres clés en matière de développement durable

Bilan au 31 mars 2023

Chiffres clés	Description
89 %	Indice d'engagement des 1 220 employées et employés
47 %	Proportion de femmes occupant un poste de gestion
90 %	Proportion d'employées et employés formés à l'intégration du développement durable et des facteurs ESG de la Politique d'investissement responsable et de finance durable
80	Proportion de clients qui recommanderaient Investissement Québec à leur réseau d'affaires
1,6 M\$	Implication dans la communauté : octroi de commandites, partenariats et dons corporatifs
5 795	Accompagnement aux entreprises ¹
4,2 G\$	Financement total aux entreprises ²
1 366	Nombre de projets d'accompagnement technologique visant l'innovation
108	Nombre de projets financés visant une innovation dans les technologies propres
323,4 M\$	Valeur du financement autorisé pour des projets visant une innovation dans les technologies propres
55 %	Proportion du nombre de projets financés réalisés dans des MRC non urbaines
63	Nombre d'interventions financières auprès d'entreprises d'économie sociale

1. L'accompagnement aux entreprises inclut l'accompagnement technologique, les services-conseils et le soutien à l'exportation.
2. Le financement total inclut les activités des fonds propres et celles à titre de mandataire du gouvernement du Québec.

Principales contributions au développement durable

Document organisationnel	Orientations/objectifs	Lien avec la SGDD 2023-2028
Plan stratégique 2023-2027	<p>Le développement durable est au cœur des cinq orientations du Plan stratégique 2023-2027 :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Accélérer la productivité et l'innovation des entreprises dans une perspective de développement durable 2. Favoriser la croissance des entreprises et propulser leurs exportations 3. Renforcer l'autonomie et la résilience des chaînes d'approvisionnement stratégiques 4. Faciliter l'accès à une main-d'œuvre qualifiée pour nos entreprises 5. Déployer nos talents et nos capacités organisationnelles 	<p>1.1 Soutenir la transition vers des modèles d'affaires durables</p> <p>1.3 Favoriser la consommation responsable</p> <p>3.1 Assurer une transition socioécologique juste</p> <p>3.2 Valoriser l'égalité et la diversité de notre société</p> <p>4.3 Bâtir des collectivités dynamiques et innovantes</p> <p>5.1 Placer le développement durable au centre des décisions du gouvernement</p> <p>5.3 Investir de façon durable au profit des Québécois</p>
Politique d'investissement responsable et de finance durable	<ol style="list-style-type: none"> 1. Encadrer l'intégration des principes de l'investissement responsable et de la finance durable dans ses activités 2. Encourager les entreprises à mettre en place des pratiques de développement durable 3. Démontrer son engagement dans la transition vers une économie verte et responsable 	<p>1.1 Soutenir la transition vers des modèles d'affaires durables</p> <p>1.3 Favoriser la consommation responsable</p> <p>3.2 Valoriser l'égalité et la diversité de notre société</p> <p>4.3 Bâtir des collectivités dynamiques et innovantes</p> <p>5.1 Placer le développement durable au centre des décisions du gouvernement</p> <p>5.3 Investir de façon durable au profit des Québécois</p>
Initiative Productivité innovation	L'initiative Productivité innovation vise à propulser la compétitivité et à accélérer la croissance des entreprises en misant sur l'innovation sous toutes ses formes et sur des technologies et procédés, comme l'automatisation, la numérisation, la robotisation et les applications d'intelligence artificielle.	<p>1.1 Soutenir la transition vers des modèles d'affaires durables</p> <p>1.3 Favoriser la consommation responsable</p>
Initiative Compétivert	L'initiative Compétivert incite les entreprises à adopter des technologies propres et des pratiques écoresponsables pour devenir plus compétitives tout en diminuant leur empreinte environnementale.	<p>1.1 Soutenir la transition vers des modèles d'affaires durables</p> <p>1.3 Favoriser la consommation responsable</p>
Stratégie de soutien à l'approvisionnement québécois	La stratégie de soutien à l'approvisionnement québécois encourage les entreprises à profiter des avantages de s'approvisionner auprès de fournisseurs de proximité ou de rapatrier au Québec leur production de l'étranger.	1.3 Favoriser la consommation responsable
Politique d'approvisionnement et de gestion contractuelle	Avec sa Politique d'approvisionnement et de gestion contractuelle, Investissement Québec met de l'avant deux piliers importants du développement durable dans ses activités d'approvisionnement, soit l'achat québécois et l'approvisionnement responsable.	5.4 Utiliser les marchés publics comme levier de croissance durable

Principales contributions au développement durable

Document organisationnel	Orientations/objectifs	Lien avec la SGDD 2023-2028
Capital Femmes	L'indicateur Capital Femmes, est le premier indicateur du genre au Québec. Il dresse le portrait de la représentation féminine dans les fonds d'investissement et au sein des entreprises québécoises ayant bénéficié de financement de la part de ces fonds d'investissement. Il a pour objectif de promouvoir la diversité et l'inclusion au sein des entreprises et des fonds eux-mêmes.	3.2 Valoriser l'égalité et la diversité de notre société
Boîte à outils Factorielle	La boîte à outils Factorielle sensibilise et outille les entreprises québécoises en matière de diversité des genres. Ce faisant, la Société souhaite valoriser l'apport stratégique des femmes en entreprise et accroître ainsi l'innovation et la productivité, en plus de favoriser l'accès des entrepreneures aux capitaux.	3.2 Valoriser l'égalité et la diversité de notre société

A photograph of two people in an office setting. On the left, a man with glasses and a beard is leaning over, looking at a computer screen. On the right, a woman with curly hair is smiling and looking towards the camera. The image is partially obscured by a white diagonal overlay.

Analyse de l'environnement

Analyse de l'environnement

Le Plan d'action de développement durable 2023-2028 (PADD 2023-2028) vise à consolider le positionnement d'Investissement Québec en matière de développement durable. Il s'articule autour de quatre des cinq orientations de la Stratégie gouvernementale de développement durable (SGDD) 2023-2028, contribue à 11 de ses 20 objectifs stratégiques³ et répond aux 17 objectifs de développement durable des Nations Unies.

Investissement Québec jouera un rôle pour réaliser la vision du gouvernement de faire du Québec une société plus juste et prospère, garantissant à tous les Québécois un milieu de vie sain et sécuritaire ainsi qu'un patrimoine naturel et culturel protégé.

Un suivi annuel du PADD 2023-2028 sera effectué par l'entremise du rapport annuel d'activités et de développement durable de la Société, en conformité avec la Loi sur le développement durable.

Contexte externe

L'économie du Québec a connu une décennie de croissance avant le ralentissement soudain de 2020. Puis, la reprise soutenue observée au début de 2022 a souffert de l'inflation persistante, des problèmes de chaînes d'approvisionnement et de la pénurie de main-d'œuvre. Le choc provoqué par la pandémie a, pour sa part, accéléré et mis en lumière certaines tendances qui redéfinissent l'environnement d'affaires avec lequel doivent composer les entreprises québécoises. Dans ce contexte, elles doivent s'adapter rapidement à plusieurs changements de paradigmes : transition démographique, transition numérique et transition énergétique, facteurs ESG et développement durable.

La prise en compte du développement durable et des facteurs ESG est devenue essentielle à la croissance à long terme des entreprises. Ainsi, selon une étude⁴, la très grande majorité des grands donneurs d'ordres exigent maintenant que leurs fournisseurs divulguent de l'information en lien avec les critères ESG. La pression exercée sur les ressources naturelles et sur la biodiversité, la concurrence sur les marchés internationaux, les bris dans les chaînes d'approvisionnement, les défis d'attraction et de rétention d'une main-d'œuvre qualifiée et la prise en compte des principes liés à l'équité, la diversité et l'inclusion font du développement durable non seulement une nécessité, mais aussi une occasion d'affaires. Les entreprises qui mettent en place des modèles d'affaires durables, notamment en adoptant des technologies propres ou des pratiques écoresponsables, se démarquent alors que les changements climatiques ont déjà une incidence bien réelle sur l'économie et engendrent des coûts monétaires, environnementaux et sociaux.

Les besoins en conseils et en accompagnement s'en trouvent décuplés et Investissement Québec entend accélérer son action auprès des entreprises pour les aider à devenir plus productives, plus durables et donc plus concurrentielles. Les entreprises du Québec peuvent plus que jamais compter sur Investissement Québec pour avoir accès rapidement et efficacement aux expertises et aux ressources nécessaires pour faire face aux défis qu'elles rencontrent et les aider à se développer dans un contexte d'affaires plus complexe et en pleine évolution. Les défis sont multiples, Investissement Québec, en collaboration avec tous ses partenaires, travaillera à les transformer en opportunités pour les entreprises et le Québec.

3. Aucune action n'est présentée pour le sous-objectif 5.6.1 *Accroître la durabilité du parc immobilier et des infrastructures*, car la cible de réduction de 60 % des émissions de GES par rapport au niveau de 1990, pour les immeubles dont la Société est propriétaire, a été atteinte. Toutefois, la Société poursuit ses efforts de réduction.

4. L'ESG dans votre entreprise : un avantage pour décrocher de gros contrats, BDC, mars 2023.

Contexte interne

Sur la base de son modèle d'affaires conjuguant financement et accompagnement, un incontournable pour l'ensemble de ses domaines d'intervention, Investissement Québec doit miser sur la pertinence de ses actions pour contribuer pleinement au développement économique durable du Québec. Par l'envergure de sa mission, les leviers et moyens dont il dispose et la variété de son offre de services intégrée, Investissement Québec constitue un levier stratégique unique pour l'économie québécoise :

- des établissements dans les 17 régions administratives du Québec;
- une présence dans plus de 30 représentations à travers le monde et ailleurs au Canada;
- des laboratoires, un bureau de certification et des équipements de recherche ultramodernes;
- plus de 1 000 employées et employés aux compétences diverses : de spécialistes du financement complexe, d'experts scientifiques et technologiques de pointe, y compris dans le domaine de la performance environnementale, à des spécialistes en chaîne d'approvisionnement, en exportation et en gestion d'entreprises.

Par l'entremise de ses volets de financement et d'accompagnement, la Société multiplie les efforts pour soutenir les initiatives mobilisatrices et les entreprises, y compris les coopératives et les entreprises d'économie sociale, dans toutes les régions du Québec, de toutes les tailles et à tous les stades de croissance, le tout avec un accent marqué sur les dossiers liés à l'innovation, à l'automatisation et le numérique, à l'exportation et au développement durable. Cette approche globale va de pair avec une volonté de prendre davantage de risques bien évalués pour maximiser le potentiel de l'économie. Investissement Québec continuera d'orienter ses efforts pour répondre aux besoins des entreprises par des initiatives structurantes et des solutions créatives ayant un impact direct sur leur croissance. Il jouera pleinement son rôle moteur pour stimuler la croissance, l'innovation et la productivité, le réflexe d'approvisionnement québécois, l'adoption de technologies propres et de pratiques écoresponsables et l'intégration des critères ESG au sein des entreprises.

Par son engagement auprès de la communauté d'affaires et de ses partenaires, Investissement Québec vise à soutenir le développement économique durable du Québec, à encourager le développement de l'entrepreneuriat et la croissance de certains secteurs porteurs. La Société encourage et soutient de multiples façons l'excellence des entreprises québécoises, le leadership des dirigeants et l'implication de jeunes entrepreneurs au sein de leur communauté. Dans le respect de sa Politique pour l'octroi de commandites, partenariats et dons corporatifs, Investissement Québec soutient l'organisation de nombreux événements et de nombreuses initiatives d'associations d'affaires et sectorielles de toutes les régions du Québec, œuvre à la promotion du développement durable et à l'adoption de technologies propres et de pratiques écoresponsables. À travers les ExtraVERTis, son comité interne composé d'employées et employés, Investissement Québec encourage l'atteinte d'objectifs plus larges en matière de responsabilité sociale et de développement durable.

Investissement Québec est engagé à soutenir la Stratégie gouvernementale de développement durable 2023-2028 et l'ensemble des lois, politiques et stratégies du gouvernement du Québec qui touche le développement durable à travers des actions pertinentes, structurantes et ambitieuses. Grâce à son Plan stratégique 2023-2027, ses initiatives stratégiques, ses politiques et son Plan d'action de développement durable 2023-2028, il contribuera à la transition vers un Québec plus prospère, vert et responsable.

Actions de développement durable



Actions de développement durable

Action 1 : Accroître le développement et l'adoption de technologies propres et de pratiques écoresponsables

Investissement Québec poursuivra ses efforts pour inciter les entreprises à saisir les opportunités technologiques que présente la transition vers une économie verte et sobre en carbone. Plusieurs leviers d'intervention sont utilisés pour stimuler ce virage. Les entreprises peuvent se prévaloir de différentes solutions de financement et d'accompagnement stratégique et technologique, dont celles disponibles à travers l'initiative Compétivert. Lancée en mars 2021, cette initiative incite les entreprises à adopter des technologies propres et des pratiques écoresponsables pour devenir plus compétitives tout en diminuant leur empreinte environnementale et appuie le développement de technologies propres québécoises. Elle soutient, entre autres, des projets d'électrification des transports, d'amélioration de l'efficacité énergétique, de développement de nouveaux carburants, de recyclage et de valorisation des matières résiduelles dont le plastique, des projets de transition vers les énergies renouvelables et d'économie circulaire.



Orientation gouvernementale 1 : Faire du Québec un pôle d'innovation et d'excellence en matière d'économie verte et responsable						
Sous-objectifs de la SGDD	Indicateur	Cible 2023-2024	Cible 2024-2025	Cible 2025-2026	Cible 2026-2027	Cible 2027-2028
1.1.1	Valeur annuelle des projets financés favorisant une réduction de l'empreinte environnementale	1350 M\$	1425 M\$	1550 M\$	1700 M\$	1700 M\$
1.1.2						
1.1.3						
1.3.1						
1.3.2						
	Mesure de départ : 1 231 M\$					

Action 2 : Améliorer la performance environnementale des entreprises

Les entreprises sont conscientes qu'elles doivent agir pour réduire leur empreinte environnementale, mais ne savent pas toujours par où commencer. Le diagnostic de performance environnementale industrielle, offert par Investissement Québec – CRIQ, permet aux entreprises d'aborder leur performance environnementale industrielle sur trois plans : les gains économiques à réaliser, la réduction de l'empreinte environnementale et l'acceptabilité sociale. Il s'agit d'un accompagnement technologique personnalisé permettant aux entreprises d'amorcer une transition verte avec des solutions durables et innovantes et avec des gains concrets et mesurables. Un volet distinct du diagnostic mesurant le potentiel de réduction de gaz à effet de serre est également offert aux entreprises.



Orientation gouvernementale 1 : Faire du Québec un pôle d'innovation et d'excellence en matière d'économie verte et responsable						
Sous-objectifs de la SGDD	Indicateur ⁵	Cible 2023-2024	Cible 2024-2025	Cible 2025-2026	Cible 2026-2027	Cible 2027-2028
1.1.1	Nombre annuel de diagnostics de performance environnementale industrielle réalisés	15	18	20	22	25
1.1.2						
1.1.3						
	Mesure de départ : 9					

5. Les cibles ont été fixées en prenant en compte de l'offre des programmes de financement pour les services d'accompagnement d'Investissement Québec – CRIQ en matière de performance environnementale industrielle auprès des entreprises.

Action 3 : Favoriser l'approvisionnement québécois

L'économie du Québec se distingue par la diversité de ses activités manufacturières. On y trouve une grande variété de fournisseurs et de sous-traitants sur lesquels les entreprises québécoises peuvent s'appuyer pour développer et produire de manière innovante, durable et compétitive. Avec sa stratégie de soutien à l'approvisionnement québécois, Investissement Québec encourage et soutient les entreprises à faire affaire avec des fournisseurs locaux. Pour les guider dans leurs démarches, la Société met à leur disposition un calculateur du coût réel d'importation. Cet outil permet d'établir le véritable écart de prix entre les produits importés et ceux fabriqués au Québec, le prix des marchandises n'étant souvent pas le seul facteur déterminant. Des chaînes plus courtes permettent de réduire les émissions de GES et de contribuer ainsi à une économie plus verte et durable.



Orientation gouvernementale 1 : Faire du Québec un pôle d'innovation et d'excellence en matière d'économie verte et responsable

Sous-objectifs de la SGDD	Indicateur	Cible 2023-2024	Cible 2024-2025	Cible 2025-2026	Cible 2026-2027	Cible 2027-2028
1.3.2	Valeur brute totale annuelle des importations ramenées en production au Québec par les entreprises accompagnées Mesure de départ : s. o. (nouvel indicateur)	200 M\$	300 M\$	500 M\$	700 M\$	700 M\$

Action 4 : Poursuivre le déploiement des stratégies sectorielles⁶, dont celui des technologies propres

Investissement Québec continue d'appuyer les secteurs clés de l'économie. Il joue ainsi un rôle essentiel dans l'accompagnement et le financement de projets porteurs dans les secteurs stratégiques, actuels et en devenir. La Société vise également à stimuler la croissance de la filière des technologies propres pour que les entreprises augmentent leurs parts de marché, ici comme à l'international. La filière batterie en est un exemple alors qu'Investissement Québec est en première ligne pour faire du Québec un pôle nord-américain de la batterie en poursuivant le développement et l'exécution de la Stratégie québécoise de développement de la filière batterie. Ce secteur stratégique favorise l'électrification de l'économie, contribue à la création d'un secteur d'avenir pour le Québec et au développement économique régional. Investissement Québec joue également un rôle important dans le déploiement de la zone d'innovation destinée à la transition énergétique.



Orientation gouvernementale 1 : Faire du Québec un pôle d'innovation et d'excellence en matière d'économie verte et responsable

Sous-objectifs de la SGDD	Indicateur	Cible 2023-2024	Cible 2024-2025	Cible 2025-2026	Cible 2026-2027	Cible 2027-2028
1.1.3	Proportion annuelle de la valeur des interventions financières dans les secteurs stratégiques Mesure de départ : s. o. (nouvel indicateur)	≥ 50 %	≥ 50 %	≥ 50 %	≥ 50 %	≥ 50 %

6. Sont inclus l'aérospatiale, les ressources naturelles, l'aluminium, les nouvelles technologies, dont l'intelligence artificielle et le numérique, les sciences de la vie, l'agroalimentaire et les technologies propres, dont les énergies renouvelables, le captage et la séquestration du carbone ainsi que les secteurs propres aux zones d'innovation.

Action 5 : Augmenter le nombre d'entreprises utilisant des programmes de vérification et de certification liés aux facteurs ESG

L'intégration des facteurs ESG au modèle d'affaires des entreprises crée de la valeur à court et long terme. Les programmes de vérification et de certification spécifiques à ces facteurs ESG, offerts par le Bureau de normalisation du Québec (BNQ), améliorent la compétitivité tout en accélérant la productivité et l'innovation des organisations dans une perspective de développement durable. Ils permettent également d'appuyer la crédibilité des entreprises sur le marché local et international et d'augmenter leur notoriété auprès des clients, des donneurs d'ordres, des investisseurs et de l'ensemble des parties prenantes. Enfin, ils garantissent la prise en compte des critères de développement durable, favorisant ainsi une consommation responsable, respectueuse de l'environnement et bénéfique pour l'économie locale.



Orientation gouvernementale 1 : Faire du Québec un pôle d'innovation et d'excellence en matière d'économie verte et responsable						
Sous-objectifs de la SGDD	Indicateur	Cible 2023-2024	Cible 2024-2025	Cible 2025-2026	Cible 2026-2027	Cible 2027-2028
1.1.1	Nombre de nouvelles entreprises utilisant des programmes de vérification et de certification liés aux facteurs ESG	34	38	40	45	48
1.1.2						
1.3.1						
1.3.2						
	Mesure de départ : 33 entreprises					

Action 6 : Déployer des solutions et des outils innovants pour réduire l'impact environnemental des entreprises

Investissement Québec – CRIQ offrira aux entreprises de nouvelles solutions et outils pour réduire l'impact environnemental de leurs activités. Par exemple, un calculateur de réduction des GES sera mis au point pour permettre aux entreprises de mesurer les impacts positifs de l'achat québécois sur leur chaîne d'approvisionnement, dont la réduction de GES. Un outil de mesure de l'impact environnemental des produits sera aussi déployé. Cette offre s'ajoute à celle du diagnostic de performance environnementale industrielle proposée par ses experts multidisciplinaires.



Orientation gouvernementale 1 : Faire du Québec un pôle d'innovation et d'excellence en matière d'économie verte et responsable						
Sous-objectifs de la SGDD	Indicateur	Cible 2023-2024	Cible 2024-2025	Cible 2025-2026	Cible 2026-2027	Cible 2027-2028
1.1.1	Nouvelle solution ou outil mis à la disposition des entreprises annuellement	1	1	1	1	1
1.1.2						
	Mesure de départ : s. o. (nouvel indicateur)					

Action 7 : Financer des projets auprès d'entreprises d'économie sociale

Investissement Québec poursuivra le financement des projets d'entreprises d'économie sociale (COOP et OBNL) en mettant à profit l'expertise de l'ensemble de son réseau régional. Il entend poursuivre le développement et mettre en valeur la contribution particulière des entreprises d'économie sociale au développement économique durable du Québec. Les coopératives, par leur enracinement local et leur gouvernance démocratique, et les entreprises d'économie sociale, par leur mission d'entraide, représentent une activité économique de grande importance et contribuent de surcroît à des communautés saines et à la vitalité des régions. Elles sont présentes dans plusieurs secteurs d'activité et fournissent des biens et des services à plusieurs organisations ou individus ayant des besoins différents. La mission de ces entreprises permet, entre autres, de contribuer à l'inclusion sociale et à la réduction des inégalités.



Orientation gouvernementale 3 : Favoriser la participation de tous au développement durable du Québec

Sous-objectifs de la SGDD	Indicateur ⁷	Cible 2023-2024	Cible 2024-2025	Cible 2025-2026	Cible 2026-2027	Cible 2027-2028
3.1.2	Taux de croissance annuel des interventions financières auprès d'entreprises d'économie sociale Mesure de départ : 62	2 %	4 %	6 %	8 %	10 %

Action 8 : Accroître l'accès des femmes aux capitaux

Investissement Québec poursuivra son engagement de financer et d'accompagner les entreprises détenues ou dirigées par une femme alors que celles-ci font souvent face à davantage d'obstacles que les hommes entrepreneurs lors de leurs recherches de financement. En effet, certains préjugés font en sorte que les services financiers ne répondent pas aussi bien aux besoins des femmes entrepreneures qu'à ceux de leurs homologues masculins.

En 2021, Investissement Québec a lancé Capital femmes, le premier indicateur du genre au Québec. Il dresse le portrait de la représentation féminine dans les fonds d'investissement et dans les entreprises québécoises ayant bénéficié de financement de la part de ces fonds d'investissement. Il a pour objectif de promouvoir la diversité et l'inclusion au sein des entreprises et des fonds eux-mêmes. Dans la foulée, Investissement Québec intègre, dans toute nouvelle entente légale d'investissement avec un fonds de capital de risque et de développement, une clause qui invite les fonds d'investissement à favoriser l'investissement dans des entreprises détenues ou dirigées par des femmes et présentant une diversité de genres à la fois au sein de leur conseil d'administration, de leur équipe de gestionnaires et d'employées et employés.

Afin de valoriser l'apport stratégique des femmes en entreprise, la Société soutient aussi des organismes qui travaillent en ce sens, comme Evol, qui participe activement à soutenir l'entrepreneuriat féminin, ou Accelia Capital, un fonds de plus de 50 M\$ destiné aux entreprises innovantes, à fort potentiel technologique, en favorisant les entreprises détenues ou dirigées par des femmes. Investissement Québec est également signataire du Club canadien des 30 % et du mouvement Ensemble Inc. qui sont tous les deux engagés dans la promotion de la diversité, l'équité et l'inclusion dans le milieu des affaires et du travail.



Orientation gouvernementale 3 : Favoriser la participation de tous au développement durable du Québec

Sous-objectifs de la SGDD	Indicateur	Cible 2023-2024	Cible 2024-2025	Cible 2025-2026	Cible 2026-2027	Cible 2027-2028
3.2.2	Proportion annuelle du nombre d'entreprises financées détenues ou dirigées par une femme Mesure de départ : 14 %	15 %	15 %	16 %	16 %	17 %

7. Interventions financières par les fonds propres d'Investissement Québec. Taux de croissance calculé à partir de la mesure de départ.

Action 9 : Renforcer la marque employeur et bonifier l'expérience employé

Dans un contexte marqué par une pénurie de main-d'œuvre et par une concurrence accrue pour attirer les meilleurs talents et favoriser leur développement, Investissement Québec intensifiera ses efforts afin de maintenir un niveau d'engagement élevé chez ses employées et employés. Le fort attachement à la mission de développement économique de la Société y contribuera certainement. Pour atteindre cet objectif, Investissement Québec mettra en valeur sa marque employeur en renforçant sa capacité à proposer une expérience employé distincte, en respectant sa stratégie en matière d'équité, de diversité et d'inclusion et en répondant aux besoins de ses employées et employés, notamment en ce qui a trait au développement professionnel et à la conciliation travail-famille-études. Les facteurs ESG seront également privilégiés et refléteront bien la priorité qu'accorde Investissement Québec au développement durable. Pour y parvenir, une stratégie de formation et de sensibilisation sera mise en place à l'interne sur différentes thématiques du développement durable au cours des prochaines années, notamment en collaboration avec le comité interne des ExtraVERTis.



Sous-objectifs de la SGDD	Indicateur	Cible 2023-2024	Cible 2024-2025	Cible 2025-2026	Cible 2026-2027	Cible 2027-2028
s. o.	Indice d'engagement des employés Norme du secteur des services financiers : 79 %	80 %	80 %	80 %	80 %	80 %

Action 10 : Renforcer le sentiment d'appartenance, d'équité, de diversité et d'inclusion dans l'environnement de travail



Sous-objectifs de la SGDD	Indicateur	Cible 2023-2024	Cible 2024-2025	Cible 2025-2026	Cible 2026-2027	Cible 2027-2028
s. o.	Dimension d'équité, de diversité et d'inclusion Norme du secteur des services financiers : 84 %	84 %	85 %	85 %	85 %	85 %

Action 11 : Appuyer les entreprises en région

Investissement Québec compte des bureaux à travers le Québec. Le réseau régional, facilement accessible, constitue la principale porte d'entrée des entreprises pour accéder rapidement et simplement à l'ensemble des services offerts par la Société.

Investissement Québec continuera d'appuyer la croissance des entreprises de toutes les régions du Québec pour favoriser leur développement économique dans une perspective de développement durable. Ce faisant, la Société contribuera positivement à l'indice de vitalité économique pour améliorer le marché du travail, le niveau de vie des citoyennes et citoyens et le dynamisme démographique des 17 régions administratives.



Orientation gouvernementale 4 : Développer les collectivités durablement						
Sous-objectifs de la SGDD	Indicateur	Cible 2023-2024	Cible 2024-2025	Cible 2025-2026	Cible 2026-2027	Cible 2027-2028
4.3.1	Proportion du nombre de projets financés réalisés dans des MRC non urbaines Mesure de départ : 52 %	52 %	52 %	53 %	53 %	54 %

Action 12 : Évaluer la durabilité des initiatives stratégiques

Comme prévu par la Loi sur le développement durable, Investissement Québec a établi un processus organisationnel permettant d'évaluer la durabilité, soit la prise en compte des 16 principes de développement durable dans ses activités. Il poursuivra l'application de ce processus dans ses initiatives stratégiques, dont le Plan stratégique, dans des initiatives comme Compétivert et Productivité innovation pour créer un effet de levier dans son positionnement lié au développement durable.



Orientation gouvernementale 5 : Créer un État exemplaire qui agit en faveur de l'innovation						
Sous-objectifs de la SGDD	Indicateur	Cible 2023-2024	Cible 2024-2025	Cible 2025-2026	Cible 2026-2027	Cible 2027-2028
5.1.1	Proportion des initiatives stratégiques ayant fait l'objet d'une évaluation de la durabilité	50 %	60 %	65 %	75 %	80 %

Action 13 : Intégrer l'analyse des facteurs ESG au portefeuille d'investissement Québec

Investissement Québec dispose d'une Politique d'investissement responsable et de finance durable⁸ lui permettant entre autres d'encourager les entreprises à mettre en place des pratiques d'affaires plus responsables et durables. La Société est consciente qu'elle doit prendre en considération les éléments indissociables du développement durable pour accomplir sa mission. Ainsi, elle intègre les facteurs ESG dans le cadre de son processus d'octroi des nouvelles interventions financières. Des actions seront déployées pour obtenir un portrait de la performance ESG de l'ensemble des entreprises composant son portefeuille. Cela permettra de maintenir une saine gestion des risques, de protéger et de rehausser la valeur à long terme des entreprises et de les encourager à adopter et à mettre en place les meilleures pratiques pour ainsi assurer leur compétitivité.

À cet effet, Investissement Québec élaborera un guide d'accompagnement pour soutenir les entreprises dans l'intégration des facteurs ESG. Ce guide constituera un outil pratique et proposera aux entreprises une feuille de route pour les aider à intégrer ces facteurs au sein de leur modèle d'affaires et améliorer leur compétitivité. Une stratégie axée sur les facteurs ESG permet de générer de la valeur à moyen et à long terme pour une organisation avec une meilleure gestion des risques et opportunités, une réduction des coûts d'exploitation, une amélioration du processus d'innovation, une chaîne logistique plus fluide, une meilleure acceptabilité sociale, de l'attraction et de la rétention de la main-d'œuvre, un plus grand accès aux marchés internationaux et aux capitaux, etc. Les avantages d'une telle démarche sont nombreux et doivent être communiqués aux entreprises.



Orientation gouvernementale 5 : Créer un État exemplaire qui agit en faveur de l'innovation						
Sous-objectifs de la SGDD	Indicateur	Cible 2023-2024	Cible 2024-2025	Cible 2025-2026	Cible 2026-2027	Cible 2027-2028
5.3.1	Proportion de la valeur du portefeuille évalué selon les facteurs ESG	Portrait à la première année	À venir	À venir	À venir	À venir
5.3.2	Mesure de départ : s. o. (nouvel indicateur)					

Action 14 : Réduire l'intensité carbone des activités de la Société

Investissement Québec est conscient que les enjeux des changements climatiques doivent être pris en compte dans ses activités. Pour cette raison, il a choisi d'entamer une démarche d'intégration des recommandations du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques qui est un référentiel reconnu au niveau international et adopté par la majorité des pairs de la Société. Cette démarche pluriannuelle lui permettra notamment d'évaluer l'empreinte carbone de son portefeuille et de se fixer ainsi des cibles de réduction afin de répondre aux objectifs gouvernementaux en matière de lutte contre les changements climatiques.



Orientation gouvernementale 5 : Créer un État exemplaire qui agit en faveur de l'innovation						
Sous-objectifs de la SGDD	Indicateur	Cible 2023-2024	Cible 2024-2025	Cible 2025-2026	Cible 2026-2027	Cible 2027-2028
5.3.1	Pourcentage de réduction de l'intensité carbone du portefeuille des fonds propres de la Société	Portrait à la première année	À venir	À venir	À venir	À venir
5.3.2	Mesure de départ : s. o. (nouvel indicateur)					

8. La Société exclut les activités suivantes : la production ou la distribution d'armes, les jeux de hasard et d'argent, les sports de combat, les courses ou autres activités similaires; la production, la vente et les services liés à la consommation de tabac ou de drogues à l'exception des projets visant le cannabis et/ou le chanvre, le tout spécifié dans le cadre de référence émis par le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie en vigueur, toute activité dont l'objet principal est protégé par la Charte canadienne des droits et libertés (religion, politique, défense de droits, etc.) et toute autre activité qui serait de nature à porter atteinte à la moralité. La Société pourrait également exclure certaines entreprises dont les activités directes ou indirectes peuvent porter atteinte à sa réputation.

Action 15 : Intégrer des critères de durabilité à la Politique pour l'octroi de commandites, partenariats et dons corporatifs

La Société dispose d'une Politique pour l'octroi de commandites, partenariats et dons corporatifs. Des critères de durabilité seront mis en place afin d'accorder les soutiens financiers dans une perspective de développement durable.



Orientation gouvernementale 5 : Créer un État exemplaire qui agit en faveur de l'innovation						
Sous-objectifs de la SGDD	Indicateur	Cible 2023-2024	Cible 2024-2025	Cible 2025-2026	Cible 2026-2027	Cible 2027-2028
5.3.4	Proportion des dons et commandites octroyés selon des critères de durabilité Mesure de départ : s. o. (nouvel indicateur)	35 %	40 %	45 %	55 %	60 %

Action 16 : Augmenter les pratiques d'approvisionnement responsable

La Politique d'approvisionnement et de gestion contractuelle d'Investissement Québec met de l'avant l'achat québécois et l'approvisionnement responsable et guide l'action de la Société dans ses activités d'approvisionnement. La Société intègre plusieurs critères d'écoresponsabilité à son processus d'achat des biens et services lui permettant de réduire son impact sur l'environnement, d'augmenter les bénéfices sociaux et de renforcer la durabilité économique. Investissement Québec continuera d'appliquer sa politique pour favoriser les acquisitions responsables.



Orientation gouvernementale 5 : Créer un État exemplaire qui agit en faveur de l'innovation						
Sous-objectifs de la SGDD	Indicateurs	Cible 2023-2024	Cible 2024-2025	Cible 2025-2026	Cible 2026-2027	Cible 2027-2028
5.4.1	Proportion des nouveaux contrats octroyés de 50 k\$ et plus, respectant la définition de l'achat québécois ⁹	≥ 70 % du volume des contrats en dollars	≥ 70 % du volume des contrats en dollars	≥ 70 % du volume des contrats en dollars	≥ 70 % du volume des contrats en dollars	≥ 70 % du volume des contrats en dollars
	Mesure de départ : s. o. (nouvel indicateur)	≥ 70 % du volume des contrats en quantité	≥ 70 % du volume des contrats en quantité	≥ 70 % du volume des contrats en quantité	≥ 70 % du volume des contrats en quantité	≥ 70 % du volume des contrats en quantité
	Proportion des nouveaux contrats octroyés de 50 k\$ et plus, contenant des critères d'approvisionnement responsable	66 % du volume des contrats en dollars	67 % du volume des contrats en dollars	68 % du volume des contrats en dollars	69 % du volume des contrats en dollars	70 % du volume des contrats en dollars
	Mesure de départ : s. o. (nouvel indicateur)	56 % du volume des contrats en quantité	57 % du volume des contrats en quantité	58 % du volume des contrats en quantité	59 % du volume des contrats en quantité	60 % du volume des contrats en quantité

9. La définition de l'achat québécois se trouve dans la Politique d'approvisionnement et de gestion contractuelle d'Investissement Québec.

Action 17 : Exécuter des projets de rénovation de manière écoresponsable

Investissement Québec poursuivra l'adoption de pratiques de gestion écoresponsables dans ses projets de rénovation afin de renforcer les pratiques de gestion écoresponsables dans l'Administration publique. En effet, la Société prévoit des réaménagements de bureau dans les prochaines années. Elle appliquera des critères écoresponsables, inspirés, entre autres, de la certification WELL, dans le but de limiter les impacts sur l'environnement, de diminuer les coûts et les besoins énergétiques et d'améliorer les bénéfices sur le plan social pour les employés et employées.



Orientation gouvernementale 5 : Créer un État exemplaire qui agit en faveur de l'innovation

Sous-objectifs de la SGDD	Indicateur	Cible 2023-2024	Cible 2024-2025	Cible 2025-2026	Cible 2026-2027	Cible 2027-2028
5.6.2	Proportion annuelle des projets intégrant des considérations écoresponsables Mesure de départ : 100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

Action 18 : Obtenir l'attestation ICI, on recycle +

Investissement Québec suit les bonnes pratiques en matière de recyclage et de réduction des déchets. Il intègre le principe des 3RV (réduction, réemploi, recyclage et valorisation) dans ses activités. Investissement Québec poursuivra ses efforts pour améliorer ses pratiques en réduction et gestion des matières résiduelles par l'obtention de l'attestation ICI on recycle + des immeubles dont il est propriétaire. Par ailleurs, grâce à son comité des ExtraVERTis, des séances de sensibilisation et d'autres moyens de communication seront mis de l'avant pour encourager les employés et employées à contribuer à la bonne gestion des matières résiduelles.



Orientation gouvernementale 5 : Créer un État exemplaire qui agit en faveur de l'innovation

Sous-objectifs de la SGDD	Indicateur	Cible 2023-2024	Cible 2024-2025	Cible 2025-2026	Cible 2026-2027	Cible 2027-2028
5.7.1	Proportion d'immeubles dont Investissement Québec est propriétaire détenant l'attestation de niveau performance ICI on recycle + Mesure de départ : s. o. (nouvel indicateur)	en cours	en cours	50 %	100 %	100 %

Action 19 : Promouvoir l'adoption de comportements favorables à la mobilité durable

Le secteur du transport, en augmentation depuis plusieurs années, demeure celui qui émet le plus d'émissions de gaz à effet de serre. Afin d'encourager ses employés à adopter des comportements favorables à la mobilité durable dans leurs déplacements quotidiens, à favoriser de bonnes pratiques et à encourager des comportements responsables, Investissement Québec offrira annuellement des activités de sensibilisation et de formation aux employées et employés.



Orientation gouvernementale 5 : Créer un État exemplaire qui agit en faveur de l'innovation

Sous-objectifs de la SGDD	Indicateur	Cible 2023-2024	Cible 2024-2025	Cible 2025-2026	Cible 2026-2027	Cible 2027-2028
5.8.2	<p>Nombre annuel d'activités de sensibilisation et de formation offertes aux employées et employés</p> <p>Mesure de départ : s. o. (nouvel indicateur)</p>	2	2	2	2	2

Tableau synoptique

Sous-objectifs de la SGDD	Actions		Indicateurs	Cible 2023-2024	Cible 2024-2025	Cible 2025-2026	Cible 2026-2027	Cible 2027-2028																								
1.1.1 1.1.2 1.1.3 1.3.1 1.3.2	1	Accroître le développement et l'adoption de technologies propres et de pratiques écoresponsables	Valeur annuelle des projets financés favorisant une réduction de l'empreinte environnementale Mesure de départ : 1 231 M\$ (moyenne 3 ans)	1 350 M\$	1 425 M\$	1 550 M\$	1 700 M\$	1 700 M\$																								
1.1.1 1.1.2 1.1.3									2	Améliorer la performance environnementale des entreprises ¹⁰	Nombre annuel de diagnostics de performance environnementale industrielle réalisés Mesure de départ : 9 (moyenne 2 ans)	15	18	20	22	25																
1.3.2																	3	Favoriser l'approvisionnement québécois	Valeur brute totale annuelle des importations ramenées en production au Québec par les entreprises accompagnées Mesure de départ : s. o. (nouvel indicateur)	200 M\$	300 M\$	500 M\$	700 M\$	700 M\$								
1.1.3																									4	Poursuivre le déploiement des stratégies sectorielles ¹¹ , dont celui des technologies propres	Proportion annuelle de la valeur des interventions financières dans les secteurs stratégiques Mesure de départ : s. o. (nouvel indicateur)	≥ 50 %	≥ 50 %	≥ 50 %	≥ 50 %	≥ 50 %
1.1.1 1.1.2 1.3.1 1.3.2																																
1.1.1 1.1.2	6	Déployer des solutions et des outils innovants pour réduire l'impact environnemental des entreprises	Nouvelle solution ou outil mis à la disposition des entreprises annuellement Mesure de départ : s. o. (nouvel indicateur)	1	1	1	1	1																								

10. Les cibles ont été fixées en prenant compte de l'offre de programmes de financement pour les services d'accompagnement d'Investissement Québec – CRIQ en matière de performance environnementale industrielle auprès des entreprises.
11. Sont inclus l'aérospatiale, les ressources naturelles, l'aluminium, les nouvelles technologies, dont l'intelligence artificielle et le numérique, les sciences de la vie, l'agroalimentaire et les technologies propres, dont les énergies renouvelables, le captage et la séquestration du carbone ainsi que les secteurs propres aux zones d'innovation.

Tableau synoptique

Sous-objectifs de la SGDD	Actions		Indicateurs	Cible 2023-2024	Cible 2024-2025	Cible 2025-2026	Cible 2026-2027	Cible 2027-2028
3.1.2	7	Financer des projets auprès d'entreprises d'économie sociale ¹²	Taux de croissance annuel des interventions financières auprès d'entreprises d'économie sociale Mesure de départ : 62 (moyenne 3 ans)	2 %	4 %	6 %	8 %	10 %
3.2.2	8	Accroître l'accès des femmes aux capitaux	Proportion annuelle du nombre d'entreprises financées détenues ou dirigées par une femme Mesure de départ : 14 % (moyenne 3 ans)	15 %	15 %	16 %	16 %	17 %
s. o.	9	Renforcer la marque employeur et bonifier l'expérience employé	Indice d'engagement des employés Norme du secteur des services financiers : 79 %	80 %	80 %	80 %	80 %	80 %
s. o.	10	Renforcer le sentiment d'appartenance, d'équité, de diversité et d'inclusion dans l'environnement de travail	Dimension d'équité, de diversité et d'inclusion Norme du secteur des services financiers : 84 %	84 %	85 %	85 %	85 %	85 %
4.3.1	11	Appuyer les entreprises en région	Proportion du nombre de projets financés réalisés dans des MRC non urbaines Mesure de départ : 52 % (moyenne 3 ans)	52 %	52 %	53 %	53 %	54 %
5.1.1	12	Évaluer la durabilité des initiatives stratégiques	Proportion des initiatives stratégiques ayant fait l'objet d'une évaluation de la durabilité	50 %	60 %	65 %	75 %	80 %
5.3.1 5.3.2	13	Intégrer l'analyse des facteurs ESG au portefeuille d'Investissement Québec	Proportion de la valeur du portefeuille évalué selon les facteurs ESG Mesure de départ : s. o. (nouvel indicateur)	Portrait à la première année	À venir	À venir	À venir	À venir
5.3.1 5.3.2	14	Réduire l'intensité carbone des activités de la Société	Pourcentage de réduction de l'intensité carbone du portefeuille des fonds propres de la Société Mesure de départ : s. o. (nouvel indicateur)	Portrait à la première année	À venir	À venir	À venir	À venir
5.3.4	15	Intégrer des critères de durabilité à la Politique pour l'octroi de mandats, partenariats et dons corporatifs	Proportion des dons et commandites octroyés selon des critères de durabilité Mesure de départ : s. o. (nouvel indicateur)	35 %	40 %	45 %	55 %	60 %

12. Interventions financières par les fonds propres d'Investissement Québec.

Tableau synoptique

Sous-objectifs de la SGDD	Actions		Indicateurs	Cible 2023-2024	Cible 2024-2025	Cible 2025-2026	Cible 2026-2027	Cible 2027-2028
5.4.1	16	Augmenter les pratiques d'approvisionnement responsable	Proportion des nouveaux contrats octroyés de 50 k\$ et plus, respectant la définition de l'achat québécois ¹³	≥ 70 % du volume des contrats en dollars	≥ 70 % du volume des contrats en dollars	≥ 70 % du volume des contrats en dollars	≥ 70 % du volume des contrats en dollars	≥ 70 % du volume des contrats en dollars
			Mesure de départ : s. o. (nouvel indicateur)	≥ 70 % du volume des contrats en quantité	≥ 70 % du volume des contrats en quantité	≥ 70 % du volume des contrats en quantité	≥ 70 % du volume des contrats en quantité	≥ 70 % du volume des contrats en quantité
			Proportion des nouveaux contrats octroyés de 50 k\$ et plus, contenant des critères d'approvisionnement responsable	66 % du volume des contrats en dollars	67 % du volume des contrats en dollars	68 % du volume des contrats en dollars	69 % du volume des contrats en dollars	70 % du volume des contrats en dollars
			Mesure de départ : s. o. (nouvel indicateur)	56 % du volume des contrats en quantité	57 % du volume des contrats en quantité	58 % du volume des contrats en quantité	59 % du volume des contrats en quantité	60 % du volume des contrats en quantité
5.6.2	17	Exécuter des projets de rénovation de manière écoresponsable	Proportion annuelle des projets intégrant des considérations écoresponsables Mesure de départ : 100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
5.7.1	18	Obtenir l'attestation ICI, on recycle +	Proportion d'immeubles dont Investissement Québec est propriétaire détenant l'attestation de niveau performance ICI on recycle + Mesure de départ : s. o. (nouvel indicateur)	en cours	en cours	50 %	100 %	100 %
5.8.2	19	Promouvoir l'adoption de comportements favorables à la mobilité durable	Nombre annuel d'activités de sensibilisation et de formation offertes aux employées et employés Mesure de départ : s. o. (nouvel indicateur)	2	2	2	2	2

13. La définition de l'achat québécois se trouve dans la Politique d'approvisionnement et de gestion contractuelle d'Investissement Québec.

Objectifs de développement durable des Nations Unies

En 2015, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté le Programme de développement durable à l'horizon 2030. La section ci-dessous présente les 17 objectifs de développement durable (ODD) qui constituent ce programme.

L'atteinte des ODD relevant principalement de ses compétences constitutionnelles exclusives, le Québec est déterminé à contribuer au Programme 2030 des Nations Unies. Il contribue par ailleurs à l'Examen national volontaire du Canada pour rendre compte des mesures et des progrès accomplis dans sa mise en œuvre.

Les ODD 2030

	<p>Objectif 1. Pas de pauvreté</p>		<p>Objectif 7. Énergie propre et d'un coût abordable</p>		<p>Objectif 13. Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques</p>
	<p>Objectif 2. Faim «zéro»</p>		<p>Objectif 8. Travail décent et croissance économique</p>		<p>Objectif 14. Vie aquatique</p>
	<p>Objectif 3. Bonne santé et bien-être</p>		<p>Objectif 9. Industrie, innovation et infrastructure</p>		<p>Objectif 15. Vie terrestre</p>
	<p>Objectif 4. Éducation de qualité</p>		<p>Objectif 10. Inégalités réduites</p>		<p>Objectif 16. Paix, justice et institution efficaces</p>
	<p>Objectif 5. Égalité entre les sexes</p>		<p>Objectif 11. Villes et communautés durables</p>		<p>Objectif 17. Partenariats pour la réalisation des objectifs</p>
	<p>Objectif 6. Eau propre et assainissement</p>		<p>Objectif 12. Consommation et production responsables</p>	 <p>Tous les objectifs</p>	

Pour de plus amples renseignements sur les objectifs de développement durable 2030 et leurs cibles, veuillez consulter le : <https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/>.

Sous-objectifs retenus de la SGDD 2023-2028

Stratégie
gouvernementale
de développement
durable

Modèles d'affaires	1.1 Soutenir la transition vers des modèles d'affaires durables
	1.1.1 Accroître la proportion d'entreprises qui axent leur stratégie d'affaires sur le développement durable
	1.1.2 Accélérer le développement de l'économie circulaire
	1.1.3 Accélérer le développement des filières vertes et des technologies propres
Consommation	1.3 Favoriser la consommation responsable
	1.3.1 Accroître la présence des produits et services durables sur le marché
	1.3.2 Faciliter les choix de consommation responsables et locaux
Transition juste	3.1 Assurer une transition socio-écologique juste
	3.1.2 Soutenir les groupes communautaires et les entreprises d'économie sociale
Égalité et diversité	3.2 Valoriser l'égalité et la diversité de notre société
	3.2.2 Appuyer l'entrepreneuriat des femmes, des Autochtones et des personnes issues de la diversité
Vitalité des collectivités	4.3 Bâtir des collectivités dynamiques et innovantes
	4.3.1 Appuyer le développement régional durable
Gouvernance du développement durable	5.1 Placer le développement durable au centre des décisions du gouvernement
	5.1.1 Évaluer la durabilité des interventions gouvernementales
Finance durable	5.3 Investir de façon durable au profit des Québécois
	5.3.1 Favoriser la croissance du financement qui répond à des critères de durabilité
	5.3.2 Favoriser la croissance des investissements et des placements qui répondent à des critères de durabilité
	5.3.4 Accroître la part des programmes normés qui incluent des critères de durabilité
Marchés publics	5.4 Utiliser les marchés publics comme levier de croissance durable
	5.4.1 Accroître la part des acquisitions responsables
Bâtiments durables	5.6 Améliorer la performance environnementale des bâtiments et infrastructures publics
	5.6.1 Accroître la durabilité du parc immobilier et des infrastructures
	5.6.2 Accroître la gestion écoresponsable des chantiers de construction et de rénovation
Gestion des matières résiduelles	5.7 Valoriser les matières résiduelles
	5.7.1 Accroître la performance de la gestion des matières résiduelles
Mobilité durable	5.8 Opérer un changement vers des modes de déplacement plus durables
	5.8.2 Accroître la part modale du transport actif, du transport collectif et des solutions de rechange à l'auto solo chez les employés de l'État

Plan d'action de développement durable 2023-2028

Investissement Québec

Rédigé par la Première vice-présidence,
Stratégies, innovation et développement durable

Plan d'action de développement durable 2023-2028

© Investissement Québec, juin 2023

Dépôt légal – 2023

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Bibliothèque et Archives Canada

ISBN : 978-2-550-93370-0